



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIR Est
Direction
Interdépartementale
des Routes Est

ARRÊTÉ N° 2024 / BFDC - 02

**fixant la composition du jury du concours externe et du concours interne
pour le recrutement d'agents d'exploitation principaux des travaux publics de l'État
branche «routes, bases aériennes» au titre de l'année 2024**

**LA PRÉFÈTE DE LA RÉGION GRAND EST
PRÉFÈTE DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ EST
PRÉFÈTE DU BAS-RHIN
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE
CHEVALIER DU MÉRITE AGRICOLE
CHEVALIER DES PALMES ACADÉMIQUES**

Vu le code général de la fonction publique, en particulier le livre III ;

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 86-351 du 6 mars 1986 modifié, portant déconcentration en matière de gestion des personnels ;

Vu le décret n° 2016-1084 du 3 août 2016 modifiant le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2018-1148 du 14 décembre 2018 modifiant le décret n° 91-393 du 25 avril 1991 portant dispositions statutaires applicables au corps des personnels d'exploitation des travaux publics de l'État ;

Vu l'arrêté du 30 mai 2017 fixant les modalités d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves des concours externe et interne pour le recrutement dans le grade de chef d'équipe d'exploitation des travaux publics de l'État ;

Vu l'arrêté du 2024 autorisant au titre de l'année 2024, l'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour le recrutement d'agents d'exploitation principaux des travaux publics de l'État ;

Vu l'arrêté préfectoral du 10 mai 2023 portant subdélégation de signature du directeur interdépartemental des routes Est ,

Sur proposition du directeur interdépartemental des routes Est ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Le jury du concours externe et du concours interne pour le recrutement d'agents d'exploitation principaux des travaux publics de l'État au titre de l'année 2024 est composé comme suit :

- M. Thierry RUBECK, ingénieur hors classe des travaux publics de l'état, président du jury,
- Mme Aurore JANIN, attachée principale des administrations de l'État, présidente adjointe du jury,
- Mme Anne FAVIER, Ingénieur des travaux publics de l'État,
- M. Benoît RACADOT, technicien supérieur en chef du développement durable.

Article 2 : Les personnes suivantes pourront être sollicitées par le jury à titre de concepteurs d'épreuves, de notateurs et/ou d'examineurs pour les différentes épreuves du concours :

Concepteurs d'épreuves :

- M. Bruno GUILLAUME, technicien supérieur en chef du développement durable,
- M. Mickaël VIARD, technicien supérieur principal du développement durable,
- Mme Laetitia JOURDAN, secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe supérieure,
- Mme Danielle DIDELOT, adjoint administratif principal des administrations de l'État,
- Mme Sabrina GRANDJEAN, attachée des administrations de l'État,
- M. Christophe LHERMITE, technicien supérieur principal du développement durable,
- M. Emmanuel NICOMETTE, technicien supérieur en chef du développement durable,
- M. Benoît RACADOT, technicien supérieur en chef du développement durable,
- Mme Delphine BECKER, technicien supérieur en chef du développement durable,
- M. Thierry TRESSE, technicien supérieur en chef du développement durable,
- M. Fernand GUEBEL, inspecteur du permis de conduire de 1ère classe

Correcteurs d'épreuves :

- Mme Gwenaëlle HIRTZIG, secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe supérieure,
- M. Bruno GUILLAUME, technicien supérieur en chef du développement durable,
- M. Mickaël VIARD, technicien supérieur principal du développement durable,
- Mme Emilie CONRAUD, adjoint administratif principal des administrations de l'État,
- Mme Magalie BINDER, attachée des administrations de l'Etat,
- Mme Virginie VOTION, secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe normale,

- Mme Danielle DIDELOT, adjoint administratif principal des administrations de l'État,
- Mme Laetitia JOURDAN, secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe supérieure,
- Mme Sabrina GRANDJEAN, attachée des administrations de l'Etat,
- M. François TORCASO, attaché des administrations de l'Etat,
- Mme Pascale MICHEL, secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe supérieure,
- Mme Diane ROCK, attachée principale des administrations de l'État,
- M. Thierry TRESSE, technicien supérieur en chef du développement durable,
- Mme Pauline RAPIAU, agent contractuel
- Mme Prisca BLANCHOT, adjoint administratif principal des administrations de l'Etat
- Mme Evelyne GOLDSTEIN, attachée des administrations de l'Etat

Observateurs, examinateurs épreuves pratiques, examinateurs épreuves orales :

- Mme Delphine BECKER, technicien supérieur en chef du développement durable,
- M. Christophe LHERMITE, technicien supérieur principal du développement durable,
- M. Emmanuel NICOMETTE, technicien supérieur en chef du développement durable,
- M. Benoît RACADOT, technicien supérieur en chef du développement durable,
- Mme Aurélie COMBEAU, attaché des administrations de l'Etat,
- Madame Catherine MOTSCH, technicien supérieur en chef du développement durable,
- M. Guillaume ARTIS, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État,
- M. Pierre VIENNET, technicien supérieur principal du développement durable,
- M. Xavier MARCHAND, technicien supérieur en chef du développement durable,
- M. Bertrand CLAUDON, technicien supérieur en chef du développement durable,
- M. Christophe TEJEDO, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines,
- M. Damien DAVID, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État,
- M. Timothée FRITZSCH, technicien supérieur en chef du développement durable,
- M. Philippe PERRIN, chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'État,
- M. James ESMILAIRE, chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'État
- M. Christophe LEROY, technicien supérieur en chef du développement durable,
- M. Ludovic PATENOTTE, chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'État
- M. Bertrand JUSNEL, technicien supérieur principal du développement durable,
- M. Emmanuel FOURNET, technicien supérieur en chef du développement durable,
- M. Vincent VERRY, chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'État,
- M. Julien CARTON, technicien supérieur principal du développement durable,
- M. Franck ESMIEU, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État,
- M. Rudy BERNADAT, technicien supérieur principal du développement durable,
- M. Jérémy TOUTAIN, technicien supérieur principal du développement durable.

Article 3 : Le directeur interdépartemental des routes Est est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nancy, le 8 février 2024

Siège de la Direction Interdépartementale des Routes Est
Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Tél. : 33 (0) 3 83 50 96 00 – fax : 33 (0) 3 83 32 39 22
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux
54021 Nancy cedex
www.dir-est.fr

